



1 Des animateur/trice-s parascolaires (14% - 16%)

1.1 Service des écoles primaires et secondaires, secteur du parascolaire

Durée

- contrat d'auxiliaire d'une durée d'une année scolaire

Missions

- accueillir les élèves de la 7^e à la 11^e année (10-16 ans) et assurer le bon déroulement de l'accueil parascolaire
- encadrer le moment du repas dans une perspective éducative
- créer un climat sécurisant et convivial dans l'espace dédié
- proposer des animations/activités adaptées
- collaborer avec les autres professionnel-le-s du monde parascolaire et scolaire
- participer à l'amélioration continue de l'accueil parascolaire

Profil souhaité

- formation/expérience dans le domaine pédagogique ou éducatif
- intérêt pour l'éducation et l'encadrement de jeunes
- sens des responsabilités et de l'initiative
- facilité de contact avec les jeunes et les autres professionnel-le-s
- maîtrise du français oral / écrit

Conditions spéciales

- casier judiciaire vierge
- 18 ans révolus
- vacances à prendre obligatoirement pendant les vacances scolaires vaudoises
- jours de travail obligatoires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis à raison de 2h par jour de environ 11h45 à 13h45, durant l'année scolaire
- lieu de travail : dans les établissements scolaires lausannois

Entrée en fonction

- à convenir (tout au long de l'année scolaire)

Renseignements

- Mme Fabienne De Pietro, adjointe administrative, 021 315 64 18, sepsparascolaire@lausanne.ch

Postulation

Offre de services et documents usuels (lettre de motivation, CV, diplômes, certificats de travail, pièce d'identité) à adresser à :

Service des écoles primaires et secondaires
Mme Joo Hye LIM
Conseillère RH DAC, parascolaire, périscolaire
Pl. Chauderon 9 - CP 5032
1002 Lausanne

Nos postes sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes.